



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

A R R E T E

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 523-1,

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté du Président du Conseil régional en date du 23 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2020 portant mise en œuvre des lignes directrices de gestion en application du décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié après avis du Comité Social Technique dans sa séance du 20 novembre 2025,

CONSIDERANT l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement et des agents contractuels en contrat à durée indéterminée dans le cadre d'emplois permettant, conformément aux proportions fixées par le statut particulier susvisé, d'ouvrir à la promotion interne le nombre de 23 inscriptions sur liste d'aptitude,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché territorial au choix au titre de la promotion interne pour l'année 2026 les agents dont la liste est jointe en annexe.

ARTICLE 2 : La publicité de la présente liste d'aptitude sera assurée conformément aux dispositions prévues par l'article 22 du décret n° 2013-593 susvisé.

ARTICLE 3 : Les agents disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Lyon. Les agents peuvent saisir le tribunal compétent via l'application "Télérecours citoyens" : www.telerecours.fr. Dans ce même délai, ils peuvent également déposer un recours gracieux auprès du Président du Conseil régional, cette démarche interrompant le délai du recours contentieux.

Fait à Lyon, le **28 SEP. 2026**

Le Président du Conseil régional

Fabrice PANNEKOUCKE

ANNEXE

Liste d'aptitude de promotion interne pour l'accès au grade d'attaché territorial au choix

Année 2026

NOM	NE(E)	PRENOM
AURAY	BELAZIZ	Alexandrine
BASSAGET	BASSAGET	Marie-Claire
BOCHARD	CHOMETTON	Corinne
BUREAU	BUREAU	Laurence
CARRIAS	MACEDO	Odette
DABROWSKI	BULFAY	Christina
DELMAS	LAFON	Sylvie
DESSERT-LEDIEU	DESSERT	Dominique
DRUERE		Loïc
EYMIN-MOUNIER	EYMIN	Sophie
FREISSEIX	COUSTOU	Christelle
GARCIA	GARCIA	Stéphanie
JUTTET	JUTTET	Gaëlle
LECHES		Fabien
LECONTE	LECONTE	Elise
LEGRAS		Sébastien
LOPEZ	DESSALLES	Mariève
MESROUA	MESROUA	Noura
RONZON	FANJAT	Caroline

Accusé de réception en préfecture
069-200053767-20260928-LA2026ATTACHE-AR
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

SKORUPKA		Christophe
TARDY	TARDY	Gaëlle
VAISSON	VAISSON	Catherine
VALETTE		Jean-Marc

Accusé de réception en préfecture
 069-200053767-20260928-LA2026ATTACHE-AR
 Date de télétransmission : 28/09/2026
 Date de réception préfecture : 28/09/2026